

2016

PREMIER TRIMESTRE

RAPPORT
FINANCIER

30 juin 2015

L'économie du Canada tourne au ralenti. Comme on devait s'y attendre, l'effondrement des cours du pétrole limite la croissance économique en raison de la réduction des investissements en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve, et de l'effet domino sur d'autres régions du pays. De plus, pour le cinquième mois consécutif, les exportations ont chuté en mai, malgré la faiblesse du dollar. Après avoir connu une forte progression en 2014, les exportations ont reculé de 4,5 % depuis janvier, compte tenu de la croissance économique plus faible que prévu aux États-Unis. Par conséquent, le PIB du Canada s'est replié durant les quatre premiers mois de l'année.

La définition technique d'une récession est deux trimestres consécutifs de croissance négative. La situation actuelle correspond à cette définition, mais le ralentissement est très vraisemblablement temporaire. Bien que les investissements aient subi les contrecoups de la baisse des cours du pétrole et que les exportations n'aient pas soutenu la croissance comme prévu durant la première partie de l'année, il y a quand même des signaux positifs. D'abord, l'économie américaine montre des signes de reprise au deuxième semestre, ce qui favorisera nos exportations pour le reste de 2015. Ensuite, l'économie canadienne a créé 96 000 emplois depuis le début de l'année, ce qui n'est habituellement pas un indicateur d'une récession. Enfin, le marché du logement demeure solide, et les dépenses des consommateurs augmentent.

L'économie nationale ralentit et elle connaîtra une phase de croissance modeste, mais qui devrait tout de même se maintenir. C'est d'ailleurs ce que confirment les prévisions pour cette année du Fonds monétaire international (FMI) et du sondage du Consensus Economics. Le FMI vient de revoir à la baisse sa prévision de la croissance du PIB du Canada, de 2,2 % à 1,5 %, et le sondage du Consensus Economics prévoit une croissance du PIB de 1,6 % pour 2015.

Les conditions des prêts aux entreprises sont toujours favorables. En mai 2015, le total des prêts aux entreprises a augmenté de 12,3 % sur trois mois et de 8,3 % sur douze mois⁽¹⁾. Le crédit à court terme et le crédit à long terme offerts par les banques à charte se sont tous deux accrus durant la période. Par exemple, le crédit à court terme a augmenté de 14,5 % sur trois mois et de 9,6 % sur 12 mois.

BDC travaille pour faire en sorte que les PME obtiennent le soutien nécessaire à leur croissance et à leur prospérité. Les clients de Financement⁽²⁾ ont accepté des prêts de 1,4 milliard de dollars au cours du trimestre, comparativement à 1,2 milliard de dollars à l'exercice précédent.

Au 30 juin 2015, le portefeuille de prêts de Financement⁽²⁾, avant la provision cumulée pour pertes sur prêts, s'établit à 19,1 milliards de dollars, en hausse de 1,1 % depuis le 31 mars 2015.

⁽¹⁾ Source : Banque du Canada.

⁽²⁾ À moins d'indication contraire, Financement exclut Capital de croissance et transfert d'entreprise.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada.

Nous avons pour mission de favoriser la création et le développement des entreprises canadiennes en leur offrant du financement, du capital de risque et des services de consultation avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises.

Quand ils ont du succès, les entrepreneurs canadiens apportent une contribution inestimable à l'économie canadienne. Il est dans notre intérêt national de les appuyer.

BDC continue de se concentrer sur les petits prêts, tout en soutenant la croissance des moyennes entreprises et en participant à des transactions financières avec d'autres institutions financières. Durant le trimestre, 2 584 clients de Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont accepté des prêts de 500 000 \$ ou moins, pour un total de 253,0 millions de dollars, comparativement à 2 064 clients et à 213,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Capital de croissance et transfert d'entreprise a continué de soutenir les plans de croissance des entrepreneurs canadiens grâce à une offre de produits diversifiée, ses clients acceptant 61,0 millions de dollars de financement pendant le premier trimestre, comparativement à 34,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dans le but d'appuyer les entreprises innovantes du Canada et de créer les conditions favorisant la réussite dans l'écosystème du capital de risque, Capital de risque a autorisé 55,5 millions de dollars d'investissements au premier trimestre, comparativement à 40,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

L'équipe Investissements et partenariats stratégiques (IPS) de BDC a poursuivi la mise en place d'initiatives visant à soutenir des composantes clés de l'écosystème du capital de risque. Elle investit dans des fonds spécialisés, des accélérateurs et les diplômés de ces accélérateurs. Au 30 juin 2015, l'équipe IPS avait investi dans 127 entreprises en démarrage, ce qui représente 20,3 millions de dollars.

Durant le trimestre, BDC a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action pour le capital de risque (PACR), une initiative du gouvernement fédéral visant le déploiement de 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses.

Le PACR a autorisé des investissements de 10,9 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2016. Quatre fonds très performants des secteurs des TI et des sciences de la vie ont clôturé et sont maintenant pleinement opérationnels. Au 30 juin 2015, le portefeuille total du PACR s'établit à 65,1 millions de dollars, comparativement à 47,6 millions de dollars au 31 mars 2015. Ces montants représentent la juste valeur du total des sommes investies à ce jour par BDC dans les quatre fonds très performants.

BDC maintient son rôle dans le marché de la titrisation, ce qui aide les PME à accéder à du financement pour les véhicules et le matériel dont elles ont besoin afin d'améliorer la productivité. Au 30 juin, les titres adossés à des créances mobilières (TACM) totalisent 434,5 millions de dollars, comparativement à 407,7 millions de dollars au 31 mars. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, les décaissements dans les TACM ont été de 79,5 millions de dollars, comparativement à 56,6 millions de dollars pour la même période l'an dernier.

Au premier trimestre de l'exercice 2016, BDC affiche un bénéfice net consolidé de 171,0 millions de dollars⁽³⁾, comparativement à 121,8 millions de dollars⁽³⁾ pour la même période l'an dernier. La hausse s'explique principalement par la hausse de la plus-value nette des placements de capital de risque.

Le résultat global total consolidé pour le trimestre s'élève à 242,9 millions de dollars, comparativement à 95,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Comprend un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 0,7 million de dollars et de 0,4 million de dollars pour les exercices 2016 et 2015, respectivement.

La hausse des autres éléments du résultat global s'explique principalement par des gains découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies. Se reporter à la section sur le résultat global consolidé pour obtenir plus d'informations.

Durant le premier trimestre de l'exercice 2016, BDC a publié une étude qui révèle que les entreprises à impact élevé ont un effet marqué sur l'économie et contribuent dans une large mesure à accélérer la compétitivité du Canada. Les entreprises à impact élevé sont en général de moyennes entreprises (de 100 à 500 employés). Toutefois, les petites entreprises connaissant une croissance particulièrement élevée font aussi partie de ce groupe. Le rapport se penche sur les entreprises à impact élevé, examine les défis qu'elles doivent surmonter et propose des mesures visant à mieux soutenir leur croissance. Après la publication du rapport, et pour faire suite à l'annonce faite par le gouvernement fédéral liée au Plan d'action économique de 2015, BDC a créé une nouvelle unité appelée BDC Avantage, qui offre une gamme complète de services non financiers aux entrepreneurs. Cette initiative s'inscrit dans le mandat de BDC en tant que banque de développement et correspond aux meilleures pratiques internationales. À cet effet, les activités de consultation existantes, qui soutiennent quelque 1 400 clients, ont été transférées vers BDC Avantage. On créera également, au sein de BDC Avantage, une petite équipe d'experts qui s'emploiera à accroître la compétitivité des entreprises à impact élevé. BDC continuera d'offrir et d'élaborer des solutions financières adaptées aux entreprises à impact élevé et maintiendra son offre de services de consultation aux petites et moyennes entreprises. BDC Avantage propose des services non financiers rémunérés à l'acte. Toutefois, la direction soutient que, compte tenu de la nature des segments de marché dans lesquels BDC exerce ses activités, on ne peut pas s'attendre à un recouvrement intégral des coûts.

TABLE DES MATIÈRES

6	Rapport de gestion
6	Contexte du rapport financier trimestriel
6	Gestion du risque
7	Analyse des résultats financiers
16	États financiers consolidés

De temps à autre, BDC fait des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Nous pouvons faire de telles déclarations prospectives dans le présent rapport financier trimestriel. Ces déclarations prospectives portent notamment sur les objectifs fixés et les stratégies à appliquer pour les atteindre, de même que sur les perspectives, les prévisions, les attentes, les estimations et les intentions.

Par nature, les déclarations prospectives comportent de nombreux facteurs et hypothèses, ainsi que des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et particuliers. Il est donc possible qu'en raison de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

CONTEXTE DU RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

L'ensemble des ministères et des sociétés d'État mères sont tenus, en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de préparer et de rendre public un rapport financier trimestriel. La norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État est émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin que les sociétés d'État mères soient informées de la forme et du contenu des rapports financiers trimestriels requis, en conformité avec l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers inclus dans ces rapports financiers trimestriels. Par conséquent, les états financiers consolidés trimestriels résumés inclus dans le présent rapport n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

GESTION DU RISQUE

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de saines pratiques pour la gestion du risque d'entreprise (GRE).

La gestion des risques de BDC passe par l'élaboration et la communication de politiques, l'établissement de revues formelles du risque et de processus d'approbation, ainsi que par la fixation de limites et la délégation de pouvoirs. Le conseil d'administration et le Comité du conseil du crédit et du risque examinent les rapports trimestriels sur la GRE et surveillent l'efficacité des pratiques de BDC pour la GRE. Dans chaque secteur d'activité, la direction fait en sorte que les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures soient conformes aux saines pratiques de BDC pour la GRE.

Aucun changement important n'a été apporté à nos pratiques pour la GRE et aucun nouveau risque n'a été relevé durant le trimestre terminé le 30 juin 2015.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

L'analyse des résultats financiers a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette analyse inclut également des commentaires à propos des écarts importants par rapport au Plan d'entreprise de BDC pour les exercices 2016 à 2020, s'il y a lieu.

BDC fait rapport sur six secteurs d'activité : Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, BDC Avantage, Titrisation et Plan d'action pour le capital de risque (PACR). BDC Avantage est un secteur nouvellement créé qui regroupe les activités non financières, y compris les services de consultation et ceux destinés aux entreprises à impact élevé. Se reporter aux résultats de BDC Avantage et à la note 13, *Informations sectorielles* pour obtenir plus d'informations. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et sont basés sur les états financiers consolidés trimestriels résumés non audités établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Cette analyse doit être lue en parallèle avec nos états financiers consolidés trimestriels résumés non audités inclus dans le présent rapport.

Bénéfice net consolidé

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Financement	121,4	118,9
Capital de croissance et transfert d'entreprise	5,1	3,2
Capital de risque	54,2	5,0
BDC Avantage	(7,6)	(5,3)
Titrisation	0,6	1,0
Plan d'action pour le capital de risque	(2,7)	(1,0)
Bénéfice net	171,0	121,8
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	170,3	121,4
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,7	0,4
Bénéfice net	171,0	121,8

Trimestre terminé le 30 juin

BDC a déclaré un bénéfice net consolidé de 171,0 millions de dollars pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2015, comprenant 170,3 millions de dollars attribuables à l'actionnaire de BDC et 0,7 million de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. À titre de comparaison, pour le premier trimestre de l'exercice 2015, le bénéfice net consolidé se chiffrait à 121,8 millions de dollars, dont 0,4 million de dollars étaient attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2016 est supérieur au bénéfice net pour la période correspondante de l'exercice 2015, ce qui s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice net de Capital de risque. Se reporter à la section sur Capital de risque de la présente analyse pour obtenir plus d'informations.

À l'heure actuelle, BDC s'attend à ce que son bénéfice net consolidé de l'exercice 2016 dépasse l'objectif de 423 millions de dollars inscrit dans le Plan d'entreprise.

Résultat global consolidé

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Bénéfice net	171,0	121,8
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(0,4)	(0,5)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(1,1)	(0,5)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(1,5)	(1,0)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	73,4	(25,8)
Autres éléments du résultat global	71,9	(26,8)
Résultat global total	242,9	95,0
Résultat global total attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	242,2	94,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,7	0,4
Résultat global total	242,9	95,0

Trimestre terminé le 30 juin

Le résultat global total consolidé pour le premier trimestre s'établit à 242,9 millions de dollars, montant qui comprend 171,0 millions de dollars au titre du bénéfice net consolidé et 71,9 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. Les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de 73,4 millions de dollars ont contribué à la hausse des autres éléments du résultat global du premier trimestre. Pour la plupart, ces profits sont attribuables à l'utilisation de taux d'actualisation plus élevés pour l'évaluation de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, partiellement contrebalancée par les rendements plus faibles des actifs des régimes de retraite.

Résultats de Financement

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Produits d'intérêts nets et frais	236,9	219,4
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(28,2)	(17,4)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1,2	(0,7)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	209,9	201,3
Charges opérationnelles et administratives	88,5	82,4
Bénéfice net provenant de Financement	121,4	118,9

En pourcentage du portefeuille moyen	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Produits d'intérêts nets et frais	4,9	4,9
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(0,6)	(0,4)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	-	-
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	4,3	4,5
Charges opérationnelles et administratives	1,8	1,8
Bénéfice net provenant de Financement	2,5	2,7

Trimestre terminé le 30 juin

Le bénéfice net de Financement se chiffre à 121,4 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2016, comparativement à 118,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2015.

La hausse de la rentabilité découle principalement de l'augmentation des produits d'intérêts nets et des frais, qui tient surtout à la croissance du portefeuille. Malgré la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts, le niveau des pertes est demeuré faible, à 0,6 % du portefeuille de prêts moyen.

Les charges opérationnelles et administratives pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 sont supérieures à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des effectifs. En effet, BDC a lancé une initiative visant à accroître sa présence dans certaines régions, particulièrement dans l'Ouest canadien et en Ontario, afin de s'assurer que les entrepreneurs de ces régions ne sont pas négligés. Cependant, en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives sont comparables à celles de la même période l'an dernier.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Produits nets réalisés sur les placements	19,4	13,8
Variation de la plus(moins)-value latente sur les placements	(7,0)	(4,0)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	12,4	9,8
Charges opérationnelles et administratives	7,3	6,6
Bénéfice net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	5,1	3,2
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	4,8	2,7
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,3	0,5
Bénéfice net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	5,1	3,2

Trimestre terminé le 30 juin

Le bénéfice net de Capital de croissance et transfert d'entreprise pour le premier trimestre de l'exercice 2016 se chiffre à 5,1 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 3,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Les produits nets réalisés sur les placements de 19,4 millions de dollars pour le premier trimestre sont supérieurs au montant de 13,8 millions de dollars comptabilisé au cours du dernier exercice, ce qui est principalement attribuable à la diminution des radiations (7,3 millions de dollars) et à l'augmentation des frais et autres produits (0,7 million de dollars), partiellement contrebalancées par la baisse des profits réalisés sur les placements (2,4 millions de dollars).

La variation nette de la moins-value latente sur les placements de 7,0 millions de dollars pour le trimestre comprend :

- > une moins-value nette de 5,3 millions de dollars (moins-value nette de 5,3 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent); et
- > un renversement de la plus-value nette attribuable aux profits nets réalisés totalisant 1,7 million de dollars (renversement de la moins-value nette attribuable aux pertes nettes réalisées totalisant 1,3 million de dollars pour la même période de l'exercice précédent).

Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 7,3 millions de dollars, soit une hausse par rapport aux 6,6 millions de dollars enregistrés à l'exercice précédent qui résulte de l'augmentation des effectifs nécessaires pour soutenir pleinement la croissance des entreprises canadiennes.

Résultats de Capital de risque

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Produits (pertes) nets réalisés sur les placements	3,0	0,6
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	57,7	10,8
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(1,5)	(6,2)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,3	5,0
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	59,5	10,2
Charges opérationnelles et administratives	5,3	5,2
Bénéfice net provenant de Capital de risque	54,2	5,0
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	53,8	5,1
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,4	(0,1)
Bénéfice net provenant de Capital de risque	54,2	5,0

Trimestre terminé le 30 juin

Au premier trimestre de l'exercice 2016, Capital de risque a enregistré un bénéfice net de 54,2 millions de dollars, par rapport à un bénéfice net de 5,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation importante du bénéfice net s'explique principalement par une hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements qui fait suite à une ronde de financement externe pour une entreprise en portefeuille.

Les produits nets réalisés sur les placements ont augmenté de 2,4 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation des profits nets réalisés sur les placements, contrebalancée en partie par l'augmentation des radiations.

La variation nette de la plus-value latente sur les placements de 57,7 millions de dollars est supérieure de 46,9 millions de dollars à la variation nette de la plus-value latente sur les placements de 10,8 millions de dollars comptabilisée l'an dernier et comprend :

- > une plus-value nette du portefeuille de 55,1 millions de dollars (plus-value nette de 10,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent); et
- > un renversement de la moins-value nette sur les placements cédés et des radiations totalisant 2,6 millions de dollars (renversement de la moins-value nette sur les placements cédés et des radiations de 0,8 million de dollars pour la même période de l'exercice précédent).

Les profits ou les pertes de change nets latents sur les placements s'expliquent par les fluctuations du change avec le dollar américain. Durant le troisième trimestre de l'exercice 2015, BDC a cessé de couvrir

le risque lié au dollar américain et n'utilise des contrats de change que pour couvrir les produits en dollars américains que l'on s'attend à recevoir.

Résultats de BDC Avantage

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Produits	3,5	4,1
Charges opérationnelles et administratives	11,1	9,4
Perte nette provenant de BDC Avantage	(7,6)	(5,3)

Trimestre terminé le 30 juin

Au premier trimestre de l'exercice 2016, BDC a jeté les bases de la mise en place d'une équipe d'experts qui se consacrera à aider les entreprises à impact élevé et a créé une nouvelle unité appelée BDC Avantage. Les services de consultation ont aussi été transférés à cette nouvelle unité. Cette équipe collaborera avec des tiers afin de faciliter l'accès, pour les entreprises à impact élevé, aux autres services – existants et à venir – dans l'écosystème entrepreneurial. Au départ, elle se concentrera sur les enjeux suivants :

- > Développer notre capacité d'offrir des conseils objectifs à long terme. Nous allons donc ajouter à notre équipe de consultants d'autres personnes d'expérience qui peuvent aider les entrepreneurs à évaluer leurs besoins et leur donner des conseils à long terme de façon impartiale.
- > Créer une offre de services spécialement destinée aux entreprises à impact élevé. Dans le but de répondre aux défis auxquels font face les entreprises à impact élevé, en plus des services actuels de BDC, les nouvelles offres pourraient comprendre la formation en gestion structurée, le réseautage avec des pairs et d'autres services non financiers hautement personnalisés. Nous proposerons ces services en tirant parti de nos propres ressources expertes et de nos réseaux de consultants, ainsi qu'en travaillant en partenariat avec des organismes tiers.

BDC Avantage propose des services non financiers rémunérés à l'acte. Toutefois, la direction soutient que, compte tenu de la nature des segments de marché dans lesquels BDC exerce ses activités, on ne peut pas s'attendre à un recouvrement intégral des coûts. La direction croit que les services non financiers de BDC ont un impact positif important sur les PME canadiennes et sur l'économie en général.

La perte nette provenant de BDC Avantage s'établit à 7,6 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2016, comparativement à une perte nette de 5,3 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Les produits totalisent 3,5 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2016, en baisse par rapport aux 4,1 millions de dollars enregistrés pour la période correspondante du dernier exercice.

Les charges opérationnelles et administratives, qui s'élevaient à 11,1 millions de dollars, sont supérieures de 1,7 million de dollars à celles enregistrées pour la même période de l'exercice 2015, étant donné que BDC a commencé à affecter des ressources et à constituer une équipe d'experts afin de soutenir les entreprises à impact élevé.

Résultats de Titrisation

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Produits d'intérêts nets et frais	1,1	1,4
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	1,1	1,4
Charges opérationnelles et administratives	0,5	0,4
Bénéfice net provenant de Titrisation	0,6	1,0

Trimestre terminé le 30 juin

Le bénéfice net provenant de Titrisation pour le premier trimestre de l'exercice 2016 s'élève à 0,6 million de dollars, comparativement à 1,0 million de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La baisse du bénéfice s'explique par la diminution des produits d'intérêts nets et des frais par suite d'une baisse du rendement.

Les charges opérationnelles et administratives pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 sont légèrement supérieures à celles qui ont été présentées à la même période l'an dernier.

Résultats de Plan d'action pour le capital de risque

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2016	E2015
Produits (pertes) nets réalisés sur les placements	-	0,1
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(2,5)	(0,9)
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(2,5)	(0,8)
Charges opérationnelles et administratives	0,2	0,2
Bénéfice (perte) net provenant de Plan d'action pour le capital de risque	(2,7)	(1,0)

Trimestre terminé le 30 juin

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2016, Plan d'action pour le capital de risque (PACR) a enregistré une perte nette de 2,7 millions de dollars, principalement en raison d'une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 2,5 millions de dollars.

Le montant des charges opérationnelles et administratives pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 est comparable à celui qui a été présenté à la même période l'an dernier.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Au 30 juin 2015, le total des actifs de BDC se chiffre à 21,5 milliards de dollars, soit une hausse de 0,4 milliard de dollars par rapport au 31 mars 2015, en raison principalement de l'accroissement des prêts et de la hausse des placements.

Le portefeuille de prêts de 18,6 milliards de dollars représente le principal actif de BDC (19,1 milliards de dollars pour le portefeuille brut et 0,5 milliard de dollars pour la provision cumulée pour pertes sur prêts). Le portefeuille brut de prêts a enregistré une croissance de 1,1 % au cours du trimestre commençant après le 31 mars 2015.

Concernant les portefeuilles de placements de BDC, le portefeuille de placements de financement subordonné s'établit à 657,2 millions de dollars, comparativement à 642,8 millions de dollars au 31 mars 2015. Les décaissements nets sur les placements expliquent la majeure partie de la hausse de la valeur de ce portefeuille. Le portefeuille de capital de risque s'établit à 797,3 millions de dollars au 30 juin 2015, comparativement à 709,6 millions de dollars au 31 mars 2015. L'augmentation de la valeur de ce portefeuille résulte principalement des décaissements sur des placements et de la hausse de la variation nette de la plus-value latente. Le portefeuille du plan d'action pour le capital de risque s'établit à 65,1 millions de dollars, comparativement à 47,6 millions de dollars au 31 mars 2015. Les décaissements sur les placements expliquent la majeure partie de la hausse.

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) s'établit à 434,5 millions de dollars, comparativement à 407,7 millions de dollars au 31 mars 2015. La hausse de la valeur du portefeuille est attribuable aux décaissements nets sur les titres achetés en vertu de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI).

Les actifs dérivés de 45,9 millions de dollars et les passifs dérivés de 6,4 millions de dollars représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés au 30 juin 2015. La juste valeur nette des instruments dérivés a diminué de 6,3 millions de dollars par rapport à la juste valeur au 31 mars 2015, principalement en raison d'une diminution de la juste valeur, ainsi que de positions arrivées à échéance et de rachats.

Au 30 juin 2015, BDC a comptabilisé un passif net au titre des prestations définies de 42,1 millions de dollars, qui consiste en un actif net au titre des prestations définies de 155,7 millions de dollars lié au régime de retraite agréé et en un passif net au titre des prestations définies de 197,8 millions de dollars pour les autres régimes. Cela représente une diminution de 77,1 millions de dollars comparativement au solde du passif net au titre des prestations définies au 31 mars 2015, principalement en raison des profits découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies enregistrées

pendant la période terminée le 30 juin 2015. Se reporter à la page 8 du présent rapport pour obtenir plus d'informations concernant les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en conformité avec sa politique de gestion du risque de trésorerie. Les liquidités de BDC, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisent 649,9 millions de dollars au 30 juin 2015, comparativement à 667,1 millions de dollars au 31 mars 2015. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent 99,0 millions de dollars en raison des décaissements nets aux fins des placements de financement subordonné et de capital de risque ainsi que des titres adossés à des créances mobilières. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'établissent à 146,2 millions de dollars, en raison principalement de l'émission de billets à court terme et d'actions ordinaires, partiellement contrebalancée par le remboursement de billets à long terme et le versement de dividendes, tandis que les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles s'établissent à 64,3 millions de dollars, en raison principalement de l'accroissement du portefeuille de prêts.

Au 30 juin 2015, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités par des emprunts de 16,0 milliards de dollars et des capitaux propres de 5,1 milliards de dollars au total. Les emprunts comprenaient des billets à court terme de 15,5 milliards de dollars et des billets à long terme de 0,5 milliard de dollars.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audités, en milliers de dollars canadiens)

17	Responsabilité de la direction relativement à l'information financière
18	État consolidé de la situation financière
19	État consolidé des résultats
20	État consolidé du résultat global
21	État consolidé des variations des capitaux propres
22	Tableau consolidé des flux de trésorerie
23	Notes afférentes aux états financiers consolidés
23	Note 1 Description générale de BDC
23	Note 2 Base d'établissement
25	Note 3 Principales méthodes comptables
34	Note 4 Modifications comptables futures
35	Note 5 Jugements, estimations et hypothèses comptables importants
37	Note 6 Classement et juste valeur des instruments financiers
41	Note 7 Titres adossés à des créances mobilières
41	Note 8 Prêts
43	Note 9 Placements de financement subordonné
44	Note 10 Placements de capital de risque
44	Note 11 Placements du plan d'action pour le capital de risque
45	Note 12 Capital social
46	Note 13 Informations sectorielles
48	Note 14 Garanties
48	Note 15 Engagements
50	Note 16 Transactions entre parties liées

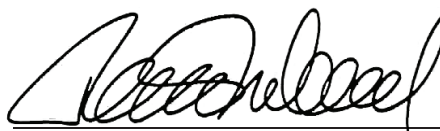
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés trimestriels résumés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats opérationnels et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels résumés.



Paul Buron, CPA, CA
Vice-président exécutif
et chef de la direction financière et de la gestion
des risques
Président et chef de la direction par intérim



Pierre Dubreuil
Vice-président exécutif, Financement

Montréal, Canada
29 juillet 2015

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2015	31 mars 2015
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		649 869	667 084
Actifs dérivés		45 865	53 322
Prêts et placements			
Titres adossés à des créances mobilières	7	434 499	407 731
Prêts	8	18 603 939	18 414 044
Placements de financement subordonné	9	657 240	642 810
Placements de capital de risque	10	797 340	709 639
Placements du plan d'action pour le capital de risque	11	65 137	47 643
Total des prêts et placements		20 558 155	20 221 867
Immobilisations corporelles		24 499	24 435
Immobilisations incorporelles		46 297	48 961
Actif net au titre des prestations définies		155 659	100 429
Autres actifs		19 209	12 919
Total des actifs		21 499 553	21 129 017
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs			
Créditeurs et frais courus		111 295	101 996
Passifs dérivés		6 395	7 515
Emprunts			
Billets à court terme		15 524 853	15 435 747
Billets à long terme		518 325	548 709
Total des emprunts		16 043 178	15 984 456
Passif net au titre des prestations définies		197 758	219 664
Autres passifs		34 837	36 266
Total des passifs		16 393 463	16 349 897
Capitaux propres			
Capital social	12	2 288 400	2 138 400
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		2 751 309	2 570 454
Cumul des autres éléments du résultat global		6 448	7 934
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		5 073 935	4 744 566
Participations ne donnant pas le contrôle		32 155	34 554
Total des capitaux propres		5 106 090	4 779 120
Total des passifs et des capitaux propres		21 499 553	21 129 017

Garanties (note 14)

Engagements (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	2015	30 juin 2014
Produits d'intérêts	271 200	263 905
Charges d'intérêts	23 194	33 009
Produits d'intérêts nets	248 006	230 896
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	2 879	(6 084)
Produits de consultation	3 554	4 118
Frais et autres produits	9 474	10 565
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	399	(962)
Produits nets	264 312	238 533
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(28 159)	(17 406)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	48 178	5 945
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(1 451)	(6 175)
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	1 086	5 206
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	283 966	226 103
Salaires et avantages du personnel	80 619	72 027
Locaux et équipement	11 617	10 651
Autres charges	20 720	21 654
Charges opérationnelles et administratives	112 956	104 332
Bénéfice net	171 010	121 771
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	170 358	121 419
Aux participations ne donnant pas le contrôle	652	352
Bénéfice net	171 010	121 771

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés, et la note 13 fournit de l'information supplémentaire sur les bénéfices nets sectoriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	2015	2014
	30 juin	
Bénéfice net	171 010	121 771
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(394)	(457)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(1 048)	(430)
Reclassement au bénéfice net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie	(44)	(119)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(1 092)	(549)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(1 486)	(1 006)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	73 385	(25 840)
Autres éléments du résultat global	71 899	(26 846)
Résultat global total	242 909	94 925
Résultat global total attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	242 257	94 573
Aux participations ne donnant pas le contrôle	652	352
Résultat global total	242 909	94 925

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Pour le trimestre terminé le 30 juin
(non audité)

21

(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2015	2 138 400	27 778	2 570 454	3 947	3 987	7 934	4 744 566	34 554	4 779 120
Résultat global total									
Bénéfice net			170 358				170 358	652	171 010
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(394)		(394)	(394)		(394)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					(1 092)	(1 092)	(1 092)		(1 092)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			73 385				73 385		73 385
Autres éléments du résultat global	-	-	73 385	(394)	(1 092)	(1 486)	71 899	-	71 899
Résultat global total	-	-	243 743	(394)	(1 092)	(1 486)	242 257	652	242 909
Émission d'actions	150 000						150 000		150 000
Dividendes sur les actions ordinaires			(62 888)				(62 888)		(62 888)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(3 783)	(3 783)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								732	732
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	150 000	-	(62 888)	-	-	-	87 112	(3 051)	84 061
Solde au 30 juin 2015	2 288 400	27 778	2 751 309	3 553	2 895	6 448	5 073 935	32 155	5 106 090

(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2014	2 138 400	27 778	2 167 279	2 207	3 246	5 453	4 338 910	51 139	4 390 049
Résultat global total									
Bénéfice net			121 419				121 419	352	121 771
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(457)		(457)	(457)		(457)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					(549)	(549)	(549)		(549)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			(25 840)				(25 840)		(25 840)
Autres éléments du résultat global	-	-	(25 840)	(457)	(549)	(1 006)	(26 846)	-	(26 846)
Résultat global total	-	-	95 579	(457)	(549)	(1 006)	94 573	352	94 925
Dividendes sur les actions ordinaires			(54 613)				(54 613)		(54 613)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(9 638)	(9 638)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								92	92
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	(54 613)	-	-	-	(54 613)	(9 546)	(64 159)
Solde au 30 juin 2014	2 138 400	27 778	2 208 245	1 750	2 697	4 447	4 378 870	41 945	4 420 815

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	2015	2014
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	171 010	121 771
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets		
Produits d'intérêts	(271 200)	(263 905)
Charges d'intérêts	23 194	33 009
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	(2 879)	6 084
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	28 159	17 406
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	(48 178)	(5 945)
Pertes (profits) de change nets latents sur les placements	1 451	6 175
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers	(1 086)	(5 206)
Capitalisation des prestations définies excédant le montant passé en charges	(3 751)	(7 590)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	4 389	3 617
Pertes (profits) sur cession d'immobilisations corporelles	-	9
Autres	2 332	2 640
Charges d'intérêts payées	(20 156)	(28 572)
Produits d'intérêts reçus	265 643	258 539
Décaissements sur les prêts	(1 033 898)	(871 201)
Remboursements sur les prêts	819 058	712 963
Variation des actifs et des passifs opérationnels		
Variation nette des créditeurs et frais courus	9 299	9 348
Variation nette des autres actifs et autres passifs	(7 719)	(2 603)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	(64 332)	(13 461)
Activités d'investissement		
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	(79 462)	(56 591)
Remboursements et produit de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	52 312	33 348
Décaissements sur les placements de financement subordonné	(54 737)	(45 626)
Remboursements sur les placements de financement subordonné	33 268	38 092
Décaissements sur les placements de capital de risque	(53 672)	(38 764)
Produits de la vente de placements de capital de risque	25 026	11 245
Décaissements sur les placements du plan d'action pour le capital de risque	(19 992)	(565)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 789)	(498)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	1
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(469)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(99 046)	(59 827)
Activités de financement		
Variation nette des billets à court terme	89 000	240 850
Émission de billets à long terme	-	39 400
Remboursements de billets à long terme	(26 898)	(135 163)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(3 783)	(9 638)
Injections de capitaux provenant des participations ne donnant pas le contrôle	732	92
Émission d'actions ordinaires	150 000	-
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(62 888)	(54 613)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	146 163	80 928
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(17 215)	7 640
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	667 084	676 529
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	649 869	684 169

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

1 . DESCRIPTION GÉNÉRALE DE BDC

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités. BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada.

2 . BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC sont conformes à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, comme l'exige la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et telle qu'elle est publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Les présents états financiers consolidés trimestriels résumés ont été établis en utilisant les Normes internationales d'information financière (IFRS) et ont été approuvés pour publication le 29 juillet 2015 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés trimestriels résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- > les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur; et
- > le passif ou l'actif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes.

Les présents états financiers consolidés trimestriels résumés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs fonds d'investissement et autres entités qui sont considérées comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées précédemment au 30 juin 2015 et au 31 mars 2015. Les états

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. BDC contrôle une entité lorsqu'elle a une exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer un pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ces rendements. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où le contrôle n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100%	Droits de vote
Fonds d'investissement AlterInvest Inc.	Investissements de financement subordonné	Canada	50%	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50%	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50%	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements de capital de risque	Canada	20%	Droits de vote et accords contractuels

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

25

Go Capital, S.E.C.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, de l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

Au cours de l'exercice 2014, Fonds AlterInvest, s.e.c. et Fonds d'investissement AlterInvest Inc. ont atteint le terme prévu de leurs activités et ont commencé à liquider leurs investissements. Les investissements qui n'ont pas été remboursés par leurs clients respectifs ont été transférés à Fonds AlterInvest II, s.e.c. Comme chaque associé détient des participations égales dans les fonds pris dans leur ensemble, leurs participations dans Fonds Alterinvest II, s.e.c. n'ont pas été modifiées par suite de ces transactions. Au cours de l'exercice 2015, tous les investissements ont été entièrement liquidés, et ces entités seront dissoutes.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015, aucun investissement n'a été transféré à Fonds AlterInvest II, s.e.c.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui permet à une organisation ayant une participation dans une entreprise associée détenue par un organisme de capital-risque ou une entité similaire de choisir d'évaluer cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés trimestriels résumés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés trimestriels résumés, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Classement des instruments financiers

Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers qui sont i) classés comme étant détenus à des fins de transaction, ou ii) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'ils répondent à certaines conditions.

INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Un instrument financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- > s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir; ou
- > si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été désignés comme des instruments de couverture.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

27

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans les situations suivantes :

- > les actifs ou passifs sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur et les informations à leur égard sont fournies à l'interne sur cette base;
- > la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait; ou
- > l'actif ou le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section sur les principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que :

- > variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou en tant que profits ou pertes de change nets latents sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- > en profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque; ou
- > en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui :

- > sont détenus avec l'intention d'être conservés pour une période indéfinie et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou du cours des actions; et
- > ne sont pas classés comme prêts et créances, comme placements détenus jusqu'à leur échéance ni comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception des pertes de valeur, qui sont enregistrées à l'état consolidé des résultats dans la période où l'on détecte une indication objective de dépréciation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

28

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

À la cession d'actifs disponibles à la vente, le cumul des ajustements de la juste valeur comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans l'état consolidé des résultats à titre de profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

Couvertures de flux de trésorerie

BDC désigne certains dérivés détenus à des fins de gestion des risques comme instruments de couverture de flux de trésorerie. BDC documente toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de sa gestion des risques et la stratégie liée aux opérations de couverture. La Banque détermine si les instruments dérivés employés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de flux de trésorerie des éléments couverts, tant à la mise en place que pendant la durée de la couverture.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les dérivés désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie sont évalués à la juste valeur. La partie des variations de juste valeur de ces dérivés qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul des autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace des variations est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats comme des profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers. Les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Ils sont comptabilisés dans les postes des états financiers associés à l'élément couvert connexe.

Lorsque ces instruments de couverture arrivent à échéance, sont vendus ou ne satisfont plus aux critères de comptabilité de couverture, les profits ou pertes latents comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans l'état consolidé des résultats comme des profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Toutefois, si on s'attend à ce qu'une transaction prévue ne se produise plus, le profit ou la perte cumulé qui était présenté en capitaux propres est immédiatement reclassé en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers dans l'état consolidé des résultats.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net tombent dans la catégorie des passifs financiers et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité.

Les équivalents de trésorerie ont été classés comme prêts et créances.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

29

Titre adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité, de premier rang ou subordonnés.

Les TACM de qualité de premier rang sont classés comme actifs disponibles à la vente, et les billets TACM subordonnés sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Une perte ou un profit lors de la comptabilisation initiale des TACM est comptabilisé s'il existe une différence entre le taux de rendement du titre et le taux de rendement attendu par le marché pour des placements semblables. Cette perte ou ce profit est différé et amorti sur la durée de vie du titre au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est comptabilisé à titre de produits d'intérêts.

DÉPRÉCIATION DES TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

À chaque date de présentation de l'information financière, BDC examine les TACM classés comme disponibles à la vente pour repérer les possibles pertes de valeur ou renversements de pertes de valeur comptabilisées antérieurement. BDC détermine que des TACM se sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. Se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, pour obtenir plus d'informations sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite.

Les pertes de valeur et les renversements de pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats durant la période où l'indication objective de la dépréciation est constatée.

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la provision cumulée pour pertes sur prêts. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision cumulée pour pertes sur prêts est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes sur prêts qui existent dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière. Les provisions cumulées pour pertes sur prêts sont établies individuellement et collectivement.

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit et détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour laquelle il faudrait comptabiliser une perte dans l'état consolidé des résultats. Pour BDC, il y a indication objective de dépréciation lorsque le remboursement de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

l'intérêt ou du capital du prêt est en retard de plus de trois mois ou s'il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, la constatation de l'intérêt couru cesse et la valeur comptable du prêt est ramenée à la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés actualisés i) au taux d'intérêt effectif initial du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant. Lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie est utilisée, que la saisie soit probable ou non.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de provision cumulée. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou tout renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes sur prêts.

Les prêts pour lesquels une provision individuelle cumulée n'a pas été établie sont ensuite inclus dans des groupes d'actifs aux caractéristiques de risque de crédit similaires et évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue mais non encore identifiée.

Se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, pour obtenir plus d'informations sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la provision cumulée.

Placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque (PACR) sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de financement subordonné, de capital de risque et du PACR s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par des évaluateurs internes, puis sont revues par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est expert en évaluation d'entreprise. Le PACR comprend des opérations de fonds de fonds qui permettent à certains autres commanditaires de recevoir un rendement préférentiel sur le coût initial de leur investissement, des appels de fonds ultérieurs et une préférence dans les distributions. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme: les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

marchés. Ces billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils comprennent des dérivés incorporés qui, autrement, devraient être séparés, puisqu'ils modifient significativement les flux de trésorerie imposés en vertu du contrat d'emprunt hôte.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, des prix des produits de base ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, de change et les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont soit désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, soit classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des instruments financiers détenus à des fins de transaction, à moins que l'instrument hybride soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 30 juin 2015 et au 31 mars 2015, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

Produits d'intérêts, charges d'intérêts et autres produits

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de financement subordonné, pour lesquels les intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux sont déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils soient reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

32

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Produits de consultation

BDC Avantage fournit des services de consultation aux entrepreneurs. Les produits de consultation sont comptabilisés comme tels au moment de la prestation des services.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

> Matériel informatique et de télécommunications	4 ans
> Mobilier, agencements et équipement	10 ans
> Améliorations locatives	durée du bail

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les charges pour locaux et équipement dans l'état consolidé des résultats.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles. Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

33

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

L'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les employés en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

L'obligation au titre des prestations définies est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation.

BDC détermine les charges (produits) d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employés ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent des gains ou pertes actuariels, ainsi que les différences entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés comme étant des actifs disponibles à la vente sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net.

Les bénéfices non distribués représentent le bénéfice net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

34

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat net.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et services, sont les suivants : Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, BDC Avantage, Titrisation et Plan d'action pour le capital de risque.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par l'équipe de direction et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus dans la détermination de leurs résultats respectifs.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

À la date d'autorisation des présents états financiers, certaines nouvelles normes et certaines modifications et interprétations aux normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'étaient pas encore en vigueur et n'avaient pas fait l'objet d'une application anticipée par BDC. Ces normes incluent l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, décrites ci-après. D'autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers de BDC.

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, qui intègre les trois phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions antérieures de l'IFRS 9. Cette version définitive présente de nouvelles exigences pour le classement et l'évaluation des actifs financiers, la comptabilisation des passifs financiers et la comptabilité de couverture générale ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues. L'IASB continue de travailler à son projet de comptabilité de macro-couverture. La norme IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, sous réserve de certaines exceptions.

BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Selon le principe fondamental à la base de la norme, l'entité comptabilisera les produits des activités ordinaires au moment du transfert des biens ou des services promis aux clients, au montant de la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés trimestriels résumés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les jugements, les estimations et les hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés trimestriels résumés sont résumées ci-dessous.

Estimations et hypothèses

Provision cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts représente l'estimation faite par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière et est établie pour les actifs pris individuellement et collectivement.

BDC examine ses prêts importants individuellement pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements en procédant notamment à l'évaluation des possibilités de défaut et des risques que présente un prêt et à l'estimation des flux de trésorerie futurs et de la valeur des garanties.

Les prêts qui ont été évalués individuellement et qui n'ont pas perdu de valeur, ainsi que tous les autres prêts, sont ensuite évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue, mais non encore identifiée. Lorsqu'elle évalue la dépréciation collectivement, BDC utilise des modèles statistiques des tendances historiques du portefeuille, comme les taux de délinquance et de pertes, ajustés selon les jugements formulés par la direction quant à la possibilité que la situation économique et les conditions de crédit actuelles soient telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être supérieures ou inférieures à ce que suggèrent les modèles historiques.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

36

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables peuvent affecter le montant de la provision cumulée d'une manière appréciable. Se reporter à la note 8, *Prêts*, pour obtenir plus d'informations sur la provision cumulée pour pertes sur prêts.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier, par exemple), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des produits de base et des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand c'est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, pour obtenir plus d'informations sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier et à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*, pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Relations de couverture admissibles

Pour désigner des instruments financiers dans des relations de couverture admissibles, BDC a déterminé qu'elle s'attend à ce que les couvertures soient hautement efficaces pendant la période de la relation de couverture. Pour comptabiliser des dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie, BDC a déterminé que le risque couvert est associé à des flux de trésorerie futurs hautement probables.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Jugements

Dépréciation des actifs disponibles à la vente

BDC détermine que les titres adossés à des créances mobilières sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation. Les indications objectives de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs sont, entre autres, des événements tels que les difficultés financières, la faillite probable ou la restructuration financière d'un émetteur, une défaillance, un changement de statut défavorable ou des concessions à l'égard de paiements, des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

37

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

baisses mesurables des flux de trésorerie futurs estimés provenant des actifs, et la détérioration de conditions économiques corrélées. Comme une dépréciation peut résulter d'une combinaison de facteurs, le jugement de la direction est requis pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée, et à quel moment.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés trimestriels résumés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (se reporter à la note 2, *Base d'établissement*, pour des informations additionnelles). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

6. CLASSEMENT ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 30 juin 2015 et au 31 mars 2015.

							30 juin 2015	
	Note	Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		Total
		JVRN ⁽¹⁾				Prêts et créances	Passifs financiers	
		Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie			
Actifs financiers								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					649 869			649 869
Actifs dérivés		43 309			2 556			45 865
Titres adossés à des créances mobilières	7		4 198	430 301				434 499
Prêts	8					18 603 939		18 603 939
Placements de financement subordonné	9		657 240					657 240
Placements de capital de risque	10		797 340					797 340
Placements du plan d'action pour le capital de risque	11		65 137					65 137
Autres actifs ⁽²⁾						10 401		10 401
Total des actifs financiers		43 309	1 523 915	430 301	2 556	19 264 209	-	21 264 290
Passifs financiers								
Créditeurs et frais courus							111 295	111 295
Passifs dérivés		6 395						6 395
Billets à court terme							15 524 853	15 524 853
Billets à long terme			293 759				224 566	518 325
Autres passifs ⁽²⁾							24 702	24 702
Total des passifs financiers		6 395	293 759	-	-	-	15 885 416	16 185 570

⁽¹⁾ Juste valeur par le biais du résultat net.

⁽²⁾ Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

38

31 mars 2015

Note	Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		Total
	JVRN ⁽¹⁾				Prêts et créances	Passifs financiers	
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie			
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie					667 084		667 084
Actifs dérivés	49 666			3 656			53 322
Titres adossés à des créances mobilières		3 688	404 043				407 731
Prêts					18 414 044		18 414 044
Placements de financement subordonné		642 810					642 810
Placements de capital de risque		709 639					709 639
Placements du plan d'action pour le capital de risque		47 643					47 643
Autres actifs ⁽²⁾					8 200		8 200
Total des actifs financiers	49 666	1 403 780	404 043	3 656	19 089 328	-	20 950 473
Passifs financiers							
Créditeurs et frais courus						101 996	101 996
Passifs dérivés	7 515						7 515
Billets à court terme						15 435 747	15 435 747
Billets à long terme		304 453				244 256	548 709
Autres passifs ⁽²⁾						27 568	27 568
Total des passifs financiers	7 515	304 453	-	-	-	15 809 567	16 121 535

⁽¹⁾ Juste valeur par le biais du résultat net.

⁽²⁾ Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous:

- > Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- > Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement; et
- > Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 ni entre le niveau 2 et le niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des investissements inscrits en bourse deviennent des investissements privés pendant les périodes présentées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

39

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

				30 juin 2015
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		45 865		45 865
Titres adossés à des créances mobilières		434 499		434 499
Placements de financement subordonné	607		656 633	657 240
Placements de capital de risque	1 973		795 367	797 340
Placements du plan d'action pour le capital de risque			65 137	65 137
	2 580	480 364	1 517 137	2 000 081
Passifs				
Passifs dérivés		6 395		6 395
Billets à long terme désignés comme étant à la JVRN ⁽¹⁾		293 759		293 759
	-	300 154	-	300 154

⁽¹⁾ Juste valeur par le biais du résultat net.

				31 mars 2015
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		53 322		53 322
Titres adossés à des créances mobilières		407 731		407 731
Placements de financement subordonné	607		642 203	642 810
Placements de capital de risque	1 871		707 768	709 639
Placements du plan d'action pour le capital de risque			47 643	47 643
	2 478	461 053	1 397 614	1 861 145
Passifs				
Passifs dérivés		7 515		7 515
Billets à long terme désignés comme étant à la JVRN ⁽¹⁾		304 453		304 453
	-	311 968	-	311 968

⁽¹⁾ Juste valeur par le biais du résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

40

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	30 juin 2015			
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements du plan d'action pour le capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2015	642 203	707 768	47 643	1 397 614
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	170	2 442	-	2 612
Variation nette de la plus(moins)-value				
latente sur les placements	(7 032)	57 593	(2 498)	48 063
Profits (pertes) de change nets				
latents sur les placements	-	(1 432)	-	(1 432)
Décassements sur les placements	54 737	53 418	19 992	128 147
Remboursements sur les placements et autres	(33 445)	(24 422)	-	(57 867)
Juste valeur au 30 juin 2015	656 633	795 367	65 137	1 517 137

	31 mars 2015			
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements du plan d'action pour le capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2014	575 993	489 038	5 169	1 070 200
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(23 010)	(8 873)	-	(31 883)
Variation nette de la plus(moins)-value				
latente sur les placements	9 600	30 118	(3 591)	36 127
Profits (pertes) de change nets				
latents sur les placements	-	27 737	-	27 737
Décassements sur les placements	218 335	190 004	46 165	454 504
Remboursements sur les placements et autres	(138 715)	(16 385)	(100)	(155 200)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	-	(3 871)	-	(3 871)
Juste valeur au 31 mars 2015	642 203	707 768	47 643	1 397 614

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

41

7. TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

	30 juin 2015	31 mars 2015
Disponible à la vente		
Montant nominal	426 748	400 096
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	3 553	3 947
Valeur comptable	430 301	404 043
Rendement	1,91%	2,02%
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	4 126	3 609
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	72	79
Valeur comptable	4 198	3 688
Rendement	7,31%	7,65%
Titres adossés à des créances mobilières	434 499	407 731

Aucun titre adossé à des créances mobilières n'a subi de perte de valeur au 30 juin 2015 ni au 31 mars 2015.

8. PRÊTS

Les tableaux qui suivent présentent les prêts en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Productifs	175 504	2 111 454	16 349 542	18 636 500	(350 000)	-	(350 000)	18 286 500
Douteux	7 671	63 566	437 409	508 646	-	(191 207)	(191 207)	317 439
Prêts au 30 juin 2015	183 175	2 175 020	16 786 951	19 145 146	(350 000)	(191 207)	(541 207)	18 603 939

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Productifs	186 646	2 078 792	16 187 973	18 453 411	(350 000)	-	(350 000)	18 103 411
Douteux	7 856	62 270	420 430	490 556	-	(179 923)	(179 923)	310 633
Prêts au 31 mars 2015	194 502	2 141 062	16 608 403	18 943 967	(350 000)	(179 923)	(529 923)	18 414 044

Provision cumulée pour pertes sur prêts

	30 juin 2015	31 mars 2015
Solde à l'ouverture de la période	529 923	508 250
Radiations	(16 194)	(71 983)
Effet de l'actualisation	(3 317)	(12 788)
Recouvrements et autres	2 636	10 521
	513 048	434 000
Dotations à la provision pour pertes sur prêts	28 159	95 923
Solde à la clôture de la période	541 207	529 923

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

42

Concentrations du total des prêts en cours

	30 juin 2015	31 mars 2015
Répartition géographique		
Terre-Neuve-et-Labrador	824 200	790 243
Île-du-Prince-Édouard	53 735	53 344
Nouvelle-Écosse	486 507	490 936
Nouveau-Brunswick	467 989	469 044
Québec	6 269 520	6 243 857
Ontario	4 854 771	4 812 779
Manitoba	608 268	600 946
Saskatchewan	634 196	633 566
Alberta	2 746 715	2 644 485
Colombie-Britannique	2 075 132	2 080 226
Yukon	96 752	97 397
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	27 361	27 144
Total des prêts en cours	19 145 146	18 943 967

	30 juin 2015	31 mars 2015
Répartition par secteur d'activité		
Fabrication	4 248 241	4 186 626
Commerce de gros et de détail	3 871 706	3 843 068
Industries de services	2 509 087	2 455 093
Tourisme	2 476 838	2 491 385
Immeubles commerciaux	2 145 240	2 183 966
Construction	1 620 274	1 560 146
Transport et entreposage	1 096 396	1 089 428
Ressources	713 144	680 730
Autres	464 220	453 525
Total des prêts en cours	19 145 146	18 943 967

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

43

9. PLACEMENTS DE FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de financement subordonné en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 30 juin 2015	73 854	511 002	94 554	679 410	657 240
Au 31 mars 2015	80 350	480 167	97 460	657 977	642 810

Concentrations du total des placements de financement subordonné

Répartition géographique	30 juin 2015		31 mars 2015	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Terre-Neuve-et-Labrador	4 979	3 747	5 063	3 831
Nouvelle-Écosse	15 375	16 136	15 888	16 592
Nouveau-Brunswick	22 109	20 112	22 352	20 355
Québec	265 815	283 317	253 105	269 482
Ontario	217 171	217 466	212 234	212 103
Manitoba	10 815	8 254	11 617	8 270
Saskatchewan	6 450	5 473	6 462	5 485
Alberta	82 768	91 400	88 517	92 540
Colombie-Britannique	28 042	29 657	23 855	25 470
Yukon	2 612	2 744	2 613	2 744
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1 104	1 104	1 104	1 105
Placements de financement subordonné	657 240	679 410	642 810	657 977

Répartition par secteur d'activité	30 juin 2015		31 mars 2015	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Fabrication	226 801	229 758	223 059	225 962
Industries de services	141 667	148 967	135 614	142 482
Commerce de gros et de détail	109 593	110 600	107 962	108 233
Construction	54 026	50 708	51 697	47 244
Ressources	45 145	53 314	48 732	52 293
Industries de l'information	22 107	24 676	21 526	24 068
Transport et entreposage	10 554	10 971	11 071	11 494
Tourisme	8 387	8 743	9 756	10 111
Services éducatifs	3 483	3 367	4 038	3 922
Services immobiliers, location et crédit-bail	2 738	2 847	3 033	3 128
Autres	32 739	35 459	26 322	29 040
Placements de financement subordonné	657 240	679 410	642 810	657 977

10. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de capital de risque axé principalement sur les entreprises technologiques à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations et les types de placements de capital de risque sont indiqués ci-dessous.

Répartition par secteur d'activité	30 juin 2015		31 mars 2015	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Technologie de l'information	163 580	151 727	160 551	151 208
Biotechnologie et pharmacologie	132 377	91 191	73 709	81 218
Électronique	89 149	94 404	89 219	91 774
Médecine et soins de santé	43 843	49 622	40 121	45 522
Communications	30 805	33 076	32 241	33 664
Énergie	18 764	22 786	16 628	20 635
Industriel	13 673	19 331	12 673	18 331
Autres	3 405	2 512	3 447	2 512
Total des placements directs	495 596	464 649	428 589	444 864
Fonds	301 744	256 674	281 050	245 021
Placements de capital de risque	797 340	721 323	709 639	689 885

Type de placement	30 juin 2015		31 mars 2015	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actions ordinaires	48 830	75 815	40 061	70 027
Actions préférentielles	396 453	335 792	336 898	321 239
Débetures	50 313	53 042	51 630	53 598
Total des placements directs	495 596	464 649	428 589	444 864
Fonds	301 744	256 674	281 050	245 021
Placements de capital de risque	797 340	721 323	709 639	689 885

11. PLACEMENTS DU PLAN D'ACTION POUR LE CAPITAL DE RISQUE

Le Plan d'action pour le capital de risque est une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses.

Le Plan d'action pour le capital de risque investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire, et directement dans des sociétés partout au Canada. Le Plan d'action pour le capital de risque appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

Au 30 juin 2015, la juste valeur des placements du plan d'action pour le capital de risque s'élevait à 65 137 \$ (47 643 \$ au 31 mars 2015), et leur coût s'élevait à 71 758 \$ (51 767 \$ au 31 mars 2015).

12. CAPITAL SOCIAL

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 30 juin 2015, 22 884 000 actions ordinaires étaient en circulation (21 384 000 au 31 mars 2015).

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015, BDC a émis 1 500 000 actions ordinaires pour 150,0 millions de dollars.

Prescriptions statutaires

Conformément à la loi sur la BDC, le ratio d'endettement ne peut dépasser 12:1. De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 3,0 milliards de dollars. Au 30 juin 2015 et au 31 mars 2015, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

Suffisance du capital

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada donne à BDC des lignes directrices concernant ses ratios de suffisance du capital. BDC est tenue de maintenir, dans l'ensemble, un capital et des provisions cumulées pour pertes sur prêts suffisants pour lui permettre de résister aux conjonctures défavorables sans demander de capitaux supplémentaires au gouvernement. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015 et pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, BDC s'est conformée à ses lignes directrices sur la suffisance du capital.

13. INFORMATIONS SECTORIELLES

BDC compte six secteurs, décrits ci-dessous, qui correspondent aux six secteurs d'activité de la Banque. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- > **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada.
- > **Capital de croissance et transfert d'entreprise** offre du financement subordonné sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par capitaux propres.
- > **Capital de risque** offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC fait aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement de capital de risque.
- > **BDC Avantage** soutient les entreprises à impact élevé et propose des services de consultation, des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales.
- > **Titrisation** achète des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks. BDC offre aussi des prêts entièrement garantis à de petites et moyennes entreprises de financement et de crédit-bail.
- > **Plan d'action pour le capital de risque** appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-dessous.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme aux ratios de suffisance du capital proposés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

47

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	Trimestre terminé le 30 juin 2015						
	BDC	Financement	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	BDC Avantage	Titrisation	Plan d'action pour le capital de risque
Produits d'intérêts	271 200	253 962	15 148	-	-	2 090	-
Charges d'intérêts	23 194	20 888	1 315	-	-	991	-
Produits d'intérêts nets	248 006	233 074	13 833	-	-	1 099	-
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	2 879	-	170	2 709	-	-	-
Produits de consultation	3 554	-	-	-	3 554	-	-
Frais et autres produits	9 474	3 782	5 400	276	-	5	11
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	399	225	-	174	-	-	-
Produits (pertes) nets	264 312	237 081	19 403	3 159	3 554	1 104	11
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(28 159)	(28 159)	-	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	48 178	-	(7 032)	57 715	-	(7)	(2 498)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(1 451)	-	-	(1 451)	-	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	1 086	982	-	104	-	-	-
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	283 966	209 904	12 371	59 527	3 554	1 097	(2 487)
Salaires et avantages du personnel	80 619	63 030	6 013	3 878	7 079	435	184
Locaux et équipement	11 617	10 145	417	381	635	26	13
Autres charges	20 720	15 376	841	1 021	3 395	54	33
Charges opérationnelles et administratives	112 956	88 551	7 271	5 280	11 109	515	230
Bénéfice (perte) net	171 010	121 353	5 100	54 247	(7 555)	582	(2 717)
Bénéfice (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	170 358	121 353	4 809	53 886	(7 555)	582	(2 717)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	652	-	291	361	-	-	-
Bénéfice (perte) net	171 010	121 353	5 100	54 247	(7 555)	582	(2 717)
Portefeuille des secteurs d'activité à la clôture de la période	20 558 155	18 596 721	657 240	797 340	-	441,717⁽¹⁾	65 137

⁽¹⁾ Le portefeuille de Titrisation à la clôture de la période comprenait 7 218 \$ en prêts et 434 499 \$ en titres adossés à des créances mobilières.

	Trimestre terminé le 30 juin 2014						
	BDC	Financement	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	BDC Avantage	Titrisation	Plan d'action pour le capital de risque
Produits d'intérêts	263 905	246 281	15 662	-	-	1 962	-
Charges d'intérêts	33 009	30 602	1 896	-	-	511	-
Produits d'intérêts nets	230 896	215 679	13 766	-	-	1 451	-
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(6 084)	-	(6 219)	135	-	-	-
Produits de consultation	4 118	-	-	-	4 118	-	-
Frais et autres produits	10 565	3 700	6 250	511	-	1	103
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(962)	(363)	-	(599)	-	-	-
Produits (pertes) nets	238 533	219 016	13 797	47	4 118	1 452	103
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(17 406)	(17 406)	-	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	5 945	-	(3 952)	10 760	-	(3)	(860)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(6 175)	-	-	(6 175)	-	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	5 206	(360)	-	5 566	-	-	-
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	226 103	201 250	9 845	10 198	4 118	1 449	(757)
Salaires et avantages du personnel	72 027	56 320	5 584	3 675	5 930	349	169
Locaux et équipement	10 651	9 335	339	409	534	19	15
Autres charges	21 654	16 713	690	1 102	3 027	73	49
Charges opérationnelles et administratives	104 332	82 368	6 613	5 186	9 491	441	233
Bénéfice (perte) net	121 771	118 882	3 232	5 012	(5 373)	1 008	(990)
Bénéfice (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	121 419	118 882	2 742	5 150	(5 373)	1 008	(990)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	352	-	490	(138)	-	-	-
Bénéfice (perte) net	121 771	118 882	3 232	5 012	(5 373)	1 008	(990)
Portefeuille des secteurs d'activité à la clôture de la période	18 848 556	17 383 265	573 794	527 354	-	359 269	4 874

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

48

14. GARANTIES

BDC émet des « lettres de crédit et des garanties de prêts » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Le montant maximal payable aux termes des garanties s'établissait à 52,3 millions de dollars au 30 juin 2015 (31,7 millions de dollars au 31 mars 2015).

15. ENGAGEMENTS

Prêts

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 2 396 129 \$ au 30 juin 2015 (534 365 \$ à taux fixe et 1 861 764 à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 4,63 % sur les engagements relatifs aux prêts (4,62 % au 31 mars 2015). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les prêts autorisés par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique	30 juin 2015	31 mars 2015
Terre-Neuve-et-Labrador	66 732	88 431
Île-du-Prince-Édouard	715	525
Nouvelle-Écosse	71 140	55 930
Nouveau-Brunswick	26 757	22 499
Québec	564 394	545 479
Ontario	689 677	643 218
Manitoba	76 668	67 579
Saskatchewan	71 816	66 173
Alberta	589 981	568 549
Colombie-Britannique	235 298	193 659
Yukon	2 913	2 172
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	38	1 026
Total	2 396 129	2 255 240

Engagements selon le secteur d'activité	30 juin 2015	31 mars 2015
Fabrication	601 582	519 240
Tourisme	345 794	322 222
Commerce de gros et de détail	314 463	319 899
Construction	284 030	247 874
Industries de services	249 024	248 614
Ressources	236 580	254 214
Transport et entreposage	141 078	91 765
Immeubles commerciaux	97 367	103 386
Autres	126 211	148 026
Total	2 396 129	2 255 240

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

49

Financement subordonné

Les montants non déboursés sur les placements autorisés de financement subordonné s'établissaient à 62 099 \$ au 30 juin 2015 (22 910 \$ à taux fixe et 39 189 \$ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré (excluant le rendement autre qu'en intérêts) est de 8,78 % sur les engagements relatifs aux placements (9,87 % au 31 mars 2015). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les placements autorisés par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique	30 juin 2015	31 mars 2015
Terre-Neuve-et-Labrador	223	255
Nouvelle-Écosse	1 575	-
Nouveau-Brunswick	1 500	-
Québec	22 605	23 570
Ontario	27 651	32 556
Saskatchewan	4 400	4 400
Alberta	3 240	2 650
Colombie-Britannique	905	4 230
Total	62 099	67 661

Engagements selon le secteur d'activité	30 juin 2015	31 mars 2015
Fabrication	22 388	19 350
Industries de services	6 416	16 288
Commerce de gros et de détail	18 445	9 832
Ressources	4 390	4 800
Construction	4 130	4 780
Industries de l'information	3 275	4 061
Transport et entreposage	300	300
Services immobiliers, location et crédit-bail	205	-
Autres	2 550	8 250
Total	62 099	67 661

Capital de risque

Les montants non déboursés sur les placements autorisés de capital de risque s'établissaient à 338 583 \$ au 30 juin 2015 et sont liés aux secteurs d'activité ci-dessous.

Secteur d'activité	30 juin 2015	31 mars 2015
Biotechnologie et pharmacologie	12 795	3 671
Électronique	4 159	1 205
Médecine et soins de santé	4 000	7 000
Technologie de l'information	2 049	3 750
Industriel	500	1 000
Total des placements directs	23 503	16 626
Fonds externes	315 080	320 456
Placements de capital de risque	338 583	337 082

Plan d'action pour le capital de risque

Les montants non déboursés sur les placements autorisés du plan d'action pour le capital de risque s'établissaient à 263 915 \$ au 30 juin 2015 (272 979 \$ au 31 mars 2015).

Titre adossés à des créances mobilières

Les montants non déboursés sur les titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 299 483 \$ au 30 juin 2015 (227 000 \$ au 31 mars 2015).

Contrats de location

BDC a des engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation de locaux.

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au 30 juin 2015, BDC a 15 521,0 millions de dollars de billets à court terme en circulation et 224,0 millions de dollars de billets à long terme (excluant les intérêts courus), souscrits auprès de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances (15 432,0 millions de dollars de billets à court terme et 243,7 millions de dollars de billets à long terme au 31 mars 2015).

Les intérêts courus sur emprunts comprennent 4,0 millions de dollars à payer au ministre des Finances au 30 juin 2015 (3,9 millions de dollars au 31 mars 2015).

BDC a comptabilisé des charges d'intérêts, qui se rapportent aux emprunts auprès du ministre des Finances, de 23,4 millions de dollars au premier trimestre (32,3 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent).

De plus, aucun emprunt auprès du ministre des Finances n'a été racheté au cours du premier trimestre de l'exercice 2016 (des emprunts auprès du ministre des Finances avaient été rachetés, ce qui s'est traduit par une perte nette réalisée de 0,5 million de dollars pour la même période de l'exercice précédent).

BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. BDC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Banque de développement du Canada

Siège social

5, Place Ville Marie, bureau 300

Montréal (Québec) H3B 5E7

T 1 877 BDC-BANX (232-2269)

F 1 877 329-9232

Pour en savoir plus sur nos centres d'affaires, visitez www.bdc.ca